

# ANMTEPH

Association Nationale de Médecine du Travail  
et d'Ergonomie du Personnel des Hôpitaux

# FORMATIONS 2021

[www.anmteph.fr](http://www.anmteph.fr)

Renseignements et inscriptions :  
[secretariat@anmteph.fr](mailto:secretariat@anmteph.fr)

ANMTEPH

13 rue Henri de Guénégaud

77410 Fresnes-sur-Marne

06 99 38 07 04

CATALOGUE

DES

FORMATIONS

SANTE



AU



TRAVAIL



## ANMTEPH - Conditions et droits d'inscription aux formations

L'ANMTEPH est un organisme de formation, enregistré sous le numéro 76 66 02030 66 auprès de la DIRECCTE. L'Agence Nationale du Développement Professionnel Continu a habilité l'ANMTEPH à dispenser des programmes de Développement Professionnel Continu (DPC).

Les droits d'inscription à nos formations sont pris en charge par le service de formation de l'établissement employeur, par l'ANFH ou par tout autre organisme.

Après pré-inscription de l'intéressé, une convention de formation est adressée au service formation de l'employeur pour acceptation.

Il sera délivré une attestation de présence à la formation.

Le règlement sera effectué dès réception de la facture correspondante au nom de « l'Organisme de Formation de l'Association Nationale de Médecine du Travail et d'Ergonomie du Personnel des Hôpitaux » (Organisme de Formation ANMTEPH) à l'issue de la période de formation.

Les demandes d'annulation par courrier ou télécopies reçues plus de 15 jours avant le début de la formation seront acceptées ; si elles nous parviennent moins de 15 jours avant le début de celles-ci elles entraînent le versement de frais de désistement d'un montant égal à 25 % des droits d'inscription.

Pour toute inscription annulée moins de 2 jours avant le début de la formation, ou en cas d'absence du participant le premier jour de formation ou les jours suivants, l'ANMTEPH facturera un montant égal à 100 % des droits d'inscription.

Les participants à la formation sont assurés par l'intermédiaire de leur établissement contre tous les risques d'accidents du travail proprement dits et d'accidents de trajet au sens de la législation en vigueur.

Par ailleurs, ils doivent s'acquitter de la prise en charge de leur assurance « Responsabilité civile » pendant la durée de la formation et respecter les consignes de sécurité dans les locaux affectés à la formation.

La responsabilité de l'ANMTEPH ne saurait être engagée à quelque titre que ce soit par le fait malveillant ou non du participant à la formation.

En cas de nécessité des modifications concernant la date et le lieu de la formation sont susceptibles d'intervenir. L'ANMTEPH s'engage à respecter le programme de formation tel qu'il a été défini antérieurement ; cependant le programme peut être modifié en cas d'empêchement d'un intervenant.

## Lieu des formations

Les formations ont lieu à Paris, exception faite des Journées nationales de formation qui peuvent être réalisées dans toutes les villes de France et à l'étranger.

Des formations peuvent être organisées sur le plan régional pour tout groupe de 15 personnes au minimum. A Paris, les formations ont lieu :

A l'hôtel **VOCO**, 79-81 Avenue du Maine, 75014 Paris

### Accès :

- Transports en commun : métro ligne 4, 12 et 13  
ACCES METRO
- Métro : Gaité, Montparnasse Bienvenue
- Station Montparnasse Bienvenue (M4 et 12)
- Stations Gaité, Montparnasse Bienvenue (M13)
- Depuis les **Aéroports de Paris (Orly ou Roissy Charles de Gaulle)**, 3 possibilités s'offrent à vous : Le Taxi / Les bus Air France : Descendre à l'arrêt Gare Montparnasse / Le RER B jusqu'à la station Denfert Rochereau, puis le métro Ligne 6 et descendre à la station Montparnasse.
- En provenance de **Gare du Nord ou Gare de l'Est** vous pourrez emprunter le métro Ligne 4 jusqu'à la station Montparnasse.
- En provenance de **Gare de Lyon** rejoindre la Gare Saint Lazare en empruntant la ligne 14 puis changer pour la ligne 13 jusqu'à la station Gaité.

## Calendrier des formations 2021

Intitulé de la formation	Personnels concernés	Dates	Droits d'inscription*
<b>57<sup>èmes</sup> Journées nationales de formation de l'ANMTEPH</b> Lieu : Toulouse	Médecins Infirmiers Préventeurs	23 et 24 septembre	Adhérent : 500 € Non adhérent : 700 €
<b>Formation des infirmiers(ères) des services de santé au travail</b> Lieu Module 1 : en distanciel Lieu Module 2 : Paris	Infirmiers	<b>Module 1 :</b> 24, 25 et 26 mars <b>Module 2 :</b> 6, 7 et 8 octobre	900 € par module
<b>L'ergonomie hospitalière</b> Lieu : Paris	Infirmiers Médecins	2, 3 et 4 juin	900 €
<b>Formation des secrétaires des services de santé au travail des établissements de santé</b> Lieu : Paris	Secrétaires	16, 17 et 18 juin	900 €
<b>Pathologies psychiatriques et travail (DPC)</b> Lieu : Paris	Infirmiers Médecins Psychologues	23, 24 et 25 juin	900 €
<b>Entretiens infirmiers</b> Lieu : Paris	Infirmiers	17, 18 et 19 novembre	900 €
<b>Radioprotection dans les établissements de santé</b> Lieu : Paris	Médecins Infirmiers	1, 2 et 3 décembre	900 €
<b>Analyser les ambiances de travail et détecter les risques professionnels associés</b> Lieu : Paris	Infirmiers Médecins	8, 9 et 10 décembre	900 €

\*Tarif préférentiel « Interne en santé au travail des établissements de santé » (sur justificatif et en fonction des places disponibles) : 58 € pour le 57<sup>èmes</sup> Journées de formation ; 450 € pour les autres formations

**57<sup>èmes</sup> Journées nationales de formation**  
**sur la santé au travail dans les établissements de soins et médico-sociaux**

Dates	Publics concernés	Lieu de la formation	Montant des droits d'inscription
<b>23 et 24 septembre 2021</b>	Personnels des SST, Médecins du Travail, Infirmiers des SST, Psychologues du Travail, Ergonomes, Préventeurs, IPRP, Membres de CHSCT, DRH, Cadres	Mercure Toulouse Centre Compans 8 esplanade Compans Caffareli 31000 Toulouse	500 € pour les adhérents à jour de cotisation 700 € pour les non adhérents

**Objectifs :**

- développement professionnel continu des médecins du travail
- formation des personnels infirmiers des SST
- mise à jour des connaissances sur des thèmes d'actualités professionnelles en Santé au Travail et notamment en prévention des risques professionnels dans les établissements de santé.

**Intervenants :**

Spécialistes en médecine du travail ou autres disciplines

**Programme :**

*En cours d'élaboration*

# Formation des infirmiers(ères) des services de santé du travail des établissements de santé

## MODULE 1

Premier module de formation d'un cycle de deux spécifiquement destiné aux infirmiers des SST. Les 2 modules sont complémentaires mais peuvent être suivis sur 2 ans. Il est plus judicieux de faire les 2 modules dans l'ordre mais ce n'est nullement obligatoire. Ces formations sont uniquement présentielle, et de ce fait, n'entrent pas dans le cadre validant du Développement Professionnel Continu.

Dates	Publics concernés	Lieu de la formation	Montant des droits d'inscription
24, 25 et 26 mars 2021	Infirmier des SST	En distanciel	900 €

### Objectifs :

- Définir les attributions et missions des infirmiers en Santé au Travail,
- Apporter les notions générales qu'exige la spécificité de leurs fonctions,
- Analyser les exigences de leurs missions,
- Etudier et développer leur collaboration avec le médecin du travail.

### Intervenants :

Dr AC. Delavelle (MTPH, CHU Reims) ; Dr J. Sommé (Médecin du travail)

### Programme : 20 heures

<b>Mercredi</b>	<b>9h00-12h30</b> <ul style="list-style-type: none"><li>▪ De la médecine du travail à la santé au travail : origines, fondements juridiques</li><li>▪ les missions du médecin du travail : suivi médical, examens complémentaires, documents médicaux, rapports, action sur le terrain</li><li>▪ le personnel du service médical du travail : spécificité de la fonction, compétences, missions, coordination et organisation du service</li></ul>
	<b>14h00-17h30</b> <ul style="list-style-type: none"><li>▪ la médecine du travail et ses relations avec les instances hospitalières (CHSCT, CTE, CLIN, CME, DRH,...) ; accréditation et médecine du travail</li><li>▪ les congés de maladie et Comité médical départemental, temps partiel thérapeutique</li><li>▪ le secret médical, la responsabilité</li><li>▪ l'entretien infirmier : une variante du suivi médical en santé au travail</li></ul>

*Jeudi*

*9h00-12h30*

- notion d'ergonomie hospitalière
- études et aménagements des postes de travail : exemple du travail sur écran

*14h00- 17h30*

- les AES (épidémiologie, conduite à tenir, suivi sérologique, prévention, législation)
- les risques biologiques : généralités et synthèse sur les principales maladies infectieuses : varicelle, zona, rougeole, tuberculose, coqueluche, grippe, oreillons, infections invasives à méningocoque, gale.

*Vendredi*

*9h00-12h30*

- les vaccinations obligatoires : législation
- les vaccinations recommandées : avis du CHSP, le calendrier vaccinal
- les procédures, la responsabilité du vaccinateur

*13h30-15h45*

- la grossesse et le travail dans les ES.

*15h30-16h15*

- Synthèse des trois journées, évaluation de la formation

## Formation des infirmiers(ères) des services de santé du travail des établissements de santé

### MODULE 2

Second module de formation d'un cycle de deux spécifiquement destiné aux infirmiers des SST. Les 2 modules sont complémentaires mais peuvent être suivis sur 2 ans. Il est plus judicieux de faire les 2 modules dans l'ordre mais ce n'est nullement obligatoire. Ces formations sont uniquement présentielle, et de ce fait, n'entrent pas dans le cadre validant du Développement Professionnel Continu.

Dates	Publics concernés	Lieu de la formation	Montant des droits d'inscription
6, 7 et 8 octobre 2021	Infirmiers des SST	Hôtel VOCO 79-81 Av. du Maine 75014 Paris	900 €

#### Objectifs :

- Définir les attributions et missions des infirmiers en Santé au Travail,
- Apporter les notions générales qu'exige la spécificité de leurs fonctions,
- Analyser les exigences de leurs missions,
- Etudier et développer leur collaboration avec le médecin du travail.

#### Intervenants :

Dr A. Alvarez (MTPH, CHU Montauban), Dr I. Clément (MTPH, CHU Besançon),  
Dr JL. Marande (ANMTEPH)

#### Programme : 20 heures

<i>Mercredi</i>	<i>9h00-12h00</i> <ul style="list-style-type: none"><li>▪ évaluation des risques professionnels en établissements de santé</li></ul>
	<i>13h30-17h30</i> <ul style="list-style-type: none"><li>▪ le risque chimique</li><li>▪ les CMR</li></ul>

*Jeudi*

*9h00-12h30*

- les accidents du travail et les maladies professionnelles : définition, prévention
- prévention des accidents du travail – méthode de l'arbre des causes, exemples pratiques
- la réparation des accidents de service, maladies contractées en service : expertises et Commission de Réforme (personnel titulaire et personnel contractuel)

*14h00-17h30*

- l'analyse, la prévention et le traitement des risques psycho-sociaux et des situations de violence dans les ES

*Vendredi*

*9h00-12h00*

- le risque radiologique : radioprotection et suivi dosimétrique des personnels exposés,

*13h15-15h30*

- le travail posté et/ou de nuit.

*15h30-16h15*

- synthèse des trois journées, évaluation de la formation.



## Ergonomie hospitalière

Dates	Publics concernés	Lieu de la formation	Montant des droits d'inscription
2, 3 et 4 juin 2021	Infirmiers des SST Médecins du travail	Hôtel VOCO 79-81 Av. du Maine 75014 Paris	900 €

### Objectifs :

- Mieux appréhender l'ergonomie hospitalière afin de mieux répondre à l'obligation de conseiller de l'employeur.
- Acquérir des connaissances et outils en ergonomie en vue de contribuer à l'intégration des démarches ergonomiques dans les projets techniques et organisationnels de l'établissement.
  - Comprendre l'impact des facteurs techniques et organisationnels dans l'efficacité globale de l'entreprise
  - Objectiver les difficultés aux postes de travail et les effets sur la santé et la sécurité des opérateurs
  - Participer à l'élaboration d'actions de prévention en santé au travail

### Intervenants :

Dr I. Clément (MTPH, CHRU Besançon) et Mme C. Boisson (ergonome, CHRU de Nîmes)

### Programme : 21 heures

<i>Mercredi</i>	<i>9h- 12h30</i> Présentation et attentes Pré-test <i>Pause</i> <b>❶ Bases conceptuelles de l'ergonomie</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• L'homme au travail : notion d'activité et de coût physiologique, psychique, cognitif</li></ul> <i>14h00-17h30</i> <ul style="list-style-type: none"><li>• La situation de travail : déterminants, contraintes</li></ul> <i>Pause</i> <b>❷ Méthode d'analyse du travail</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Conduite de projet et stratégie d'intervention<ul style="list-style-type: none"><li>- Levier et freins aux démarches de prévention et plus généralement à la transformation</li><li>- Les grandes étapes d'une intervention sous forme de process : focus sur l'analyse de la demande, le diagnostic (préparation et validation)</li></ul></li></ul>
-----------------	--

*Jeudi*

*9h-12h30*

- Evaluation/identification des facteurs de risques dans les situations de travail
  - Préparation de l'intervention, notion de validation et information des travailleurs

*Pause*

- Méthodologie d'observation et outils, travail à partir des données/indicateurs (SST, RH et d'activité)
- Référence aux normes et outils existants

*14h00-17h30*

### ③ Conception des situations de travail

- Elaboration de repères de transformation : références normatives en anthropométrie, conception des postes de travail
- Notion de situations de référence et de simulations, recherche de solutions : réflexion collective, caractère participatif
- Travail à partir de situations caractéristiques en établissement de soins
  - La mobilisation des patients par les soignants à travers différents exemples
  - Le travail sur écran de visualisation – secrétariat

*Vendredi*

*9h00-12h30*

### ④ Ergonomie et prévention de la désinsertion professionnelle

- Identification des freins et des leviers (évaluer la situation de handicap au travail et identifier les prédicteurs d'incapacités)

*Pause*

- Quizz

*14h00-17h30*

- Ateliers

*Chaque journée de formation sera clôturée par un cas pratique. La dernière demi-journée sera consacrée à des ateliers, mises en situation.*

## Formation des secrétaires des SST

Dates	Publics concernés	Lieu de la formation	Montant des droits d'inscription
16, 17 et 18 juin 2021	Secrétaires des SST	Hôtel VOCO 79-81 Av. du Maine 75014 Paris	900 €

### Objectifs :

- Définir les attributions et missions des secrétaires en Santé au Travail,
- Apporter les notions générales qu'exige la spécificité de ses fonctions,
- Analyser les exigences de ses missions,
- Etudier et développer sa collaboration avec l'infirmier et le médecin du travail.

### Intervenants :

Dr H. Beringuier (MTPH) et Dr AC. Delavelle (MTPH, CHU Reims)

**Programme : 20 heures**

### **Mercredi 9h00-12h30 / 14h00-17h30**

- Présentation et expression des attentes des participants
- Les missions du SST partie 1 : le suivi individuel en santé au travail :
  - ✓ le cadre réglementaire
  - ✓ le contenu : examens médicaux, examens complémentaires
  - ✓ la Surveillance Médicale Renforcée (SMR) et la Surveillance Individuelle Renforcée (SIR) : définitions, conséquences sur le suivi individuel
  - ✓ la fiche d'aptitude et l'attestation de suivi
  - ✓ les réalisateurs du suivi : médecin du travail (MDT), collaborateur médecin, Interne, infirmier(e) en santé au travail (IST)
- Le Dossier Médical en Santé au Travail (DMST) :
  - ✓ son contenu
  - ✓ les logiciels en santé au travail
  - ✓ la transmission du DMST et son archivage
- Le SST et ses correspondants dans l'hôpital : DRH, DS, DAM, Cadres et responsables de services, référents handicap, etc...
- Le rôle spécifique de l'assistant(e) médico-administratif(ve) (AMA) dans le cadre du suivi individuel

**Jeudi****9h00-12h00 / 14h00-17h30**

- Les accidents de Travail (AT)/ Accidents de Service (AS) / Maladies Professionnelles (MP) / Maladies Contractées en Service (MCS) :
  - ✓ définitions,
  - ✓ déclaration,
  - ✓ reconnaissance, réparation, expertises, Commission de Réforme (CDR),
  - ✓ place du SST : déclarations, analyse, imputabilité, prévention ;
  - ✓ rôle spécifique de l'AMA
- Les missions du SST partie 2 : les actions en milieu de travail : risques professionnels et leur prévention :
  - ✓ risques présents dans la FPH
  - ✓ la place de l'employeur :
    - le Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (DUERP) et le plan de prévention
    - les attestations d'expositions
    - les facteurs de pénibilité
  - ✓ la place du SST :
    - les études de poste
    - les alertes
    - les conseils en prévention
    - les formations
    - la participation aux projets de prévention institutionnels et à leur évaluation
  - ✓ rôle spécifique de l'AMA et le nouveau métier d'assistant(e) de prévention (AP) dans les petits établissements)
- Echanges de pratiques/jeux de rôle

**Vendredi****9h00-12h00 / 13h30-16h00**

- Les vaccinations obligatoires et recommandées :
  - ✓ la réglementation
  - ✓ la place du SST
  - ✓ le rôle spécifique de l'AMA
- Le SST et les instances institutionnelles :
  - ✓ le CHSCT
  - ✓ le CTE (et le futur CSE)
  - ✓ le CLIN
  - ✓ la CME
- Les congés de maladie : CMO, CLM, CLD, CGM
- Le Temps Partiel Thérapeutique
- Le Comité médical et le Comité Médical Supérieur
- Le secret médical, la confidentialité : définition, sanctions juridiques, responsabilité de l'AMA
- Echanges de pratiques/jeux de rôle
- Synthèse des 3 journées, évaluation de la formation

## Pathologies psychiatriques et travail

Dates	Publics concernés	Lieu de la formation	Montant des droits d'inscription
23, 24 et 25 juin 2021	Infirmiers des SST Médecins du travail Psychologues du travail	Hôtel VOCO 79-81 Av. du Maine 75014 Paris	900 €

### Objectifs :

- Dépister les troubles psychopathologiques, les plus fréquents aigus ou chroniques présentés par des salariés sur le lieu de travail et les risques suicidaires au travail
- Mettre en place une conduite à tenir de prise en charge
- Evaluer l'incidence sur l'aptitude chez les salariés en établissements de santé :
- Repérer précocement l'épuisement professionnel (ou burn out), le syndrome de stress post traumatique après des situations de violences
- Utiliser des outils et questionnaires selon les psychopathologies (test de dépression, MBI...), des modèles de déclaration de situation de violence et assurer la traçabilité dans les dossiers médicaux de santé au travail.
- Prononcer une inaptitude ou favoriser le maintien dans le poste
- Rédiger des certificats d'inaptitude lors du repérage de signes en lien avec une souffrance au travail ou de harcèlement au travail.
- Repérer les addictions et mettre en œuvre une conduite à tenir adaptée

### Intervenants :

Dr I. Clément (MTPH, CHU Besançon) et Dr M. Lamontellerie (psychiatre, CHU Besançon)

### Programme : 20 heures

*Mercredi 9h00-12h30*

#### **Epuisement professionnel**

- Accueil et présentations
  - atelier 1 : pré-test
  - atelier 2 : recueil des attentes des participants
  - atelier 3 : autodiagnostic avec le MBI et autres questionnaires de l'épuisement professionnel
- Qu'est-ce que l'épuisement professionnel ?
  - atelier 4 : études de cas en petits groupes
- Mise en commun et apports de l'expert sur la conduite à tenir et identification d'indicateurs de suivi

*14h00-17h30*

#### **Harcèlement et syndrome de stress post-traumatique**

- Violences internes et harcèlement moral et sexuel, le cadre de la loi
  - atelier 5 : études de cas en petits groupes
  - mise en commun et apports de l'expert sur la conduite à tenir (modèles de déclarations de violence) et identification d'indicateurs de suivi, modèle de rédaction de certificat d'inaptitude lors de harcèlement moral

- Violence externes et syndrome post traumatique
  - atelier 6 : études de cas en petits groupes
  - mise en commun et apports de l'expert sur la conduite à tenir, le repérage précoce du syndrome de stress post-traumatique et identification d'indicateurs de suivi

*Jeudi*

*9h00-12h30*

**Dépression - troubles bipolaires - Risque suicidaire**

- Apport de l'expert et outils de diagnostic pour les différentes pathologies
  - atelier 7 : études de cas en petits groupes, analyse a posteriori des cas de suicides rencontrés dans leur établissement et questionnement sur une prise en charge adaptée
  - mise en commun et apports de l'expert sur la conduite à tenir et identification d'indicateurs de suivi

*14h00-17h30*

**Les névroses (hystérie- phobies –TOC) Les Psychoses –état délirant**

- Apport de l'expert
  - atelier 8 : études de cas en petits groupes en identifiant la pathologie et en utilisant des outils
  - Mise en commun et apports de l'expert sur la conduite à tenir, problématique de l'aptitude, identification d'indicateurs de suivi

*Vendredi*

*9h00-12h30*

**Conduites addictives**

- Apport de l'expert sur les addictions et la législation
  - atelier 9 : études de cas en petits groupes à partir de problématiques rencontrées dans leur établissement
  - mise en commun et apports de l'expert sur les différentes addictions, la conduite à tenir, le problème de l'aptitude, l'identification d'indicateurs de suivi

*14h00-17h00*

**Conclusion et évaluation**

- atelier 10 : post test
- Correction et d'analyse des pré test et post test
- atelier 11 : chaque participant rédige un ou plusieurs axes d'amélioration dans lequel il s'engage

## Entretiens infirmiers

Dates	Public concerné	Lieu de la formation	Montant des droits d'inscription
17, 18 et 19 novembre 2021	Infirmiers des SST	Hôtel VOCO 79-81 Av. du Maine 75014 Paris	900 €

### Objectifs pédagogiques

A l'issue du programme, les participants seront capables de :

- Mener des entretiens infirmiers dans différentes situations de travail
- Respecter la réglementation
- Mettre en place et suivre des bonnes pratiques de travail en partenariat avec le médecin du travail
- Utiliser les différents outils nécessaires à la préparation, la conduite, la formalisation et le suivi des entretiens infirmiers

**Intervenants :** Mme C. Higounenc (infirmière en santé au travail, enseignante en licence professionnelle des métiers de la santé au travail-Toulouse), Dr H. Beringuier (MTPH)

### Programme : 21 heures

#### JOUR 1

#### 9H-12H30

- Présentation et recueil des attentes des participants
- Rappel des compétences infirmières et recherche sur les compétences spécifiques en santé au travail au regard des missions des services de santé au travail
- *Pause*
- Rappel des compétences des médecins du travail et recherche sur la coordination nécessaire Médecin du travail/Infirmier en santé au travail

#### 14H-17H30

- Suite du rappel des compétences des médecins du travail et recherche sur la coordination nécessaire Médecin du travail/Infirmier en santé au travail.
- *Pause*
- En petits groupes les participants réalisent des trames d'entretiens infirmiers à partir de vignettes de situations :
  - Lors de visites périodiques
  - En consultation spontanée
  - En suivi grossesse
  - En suivi des personnels travaillant de nuit
  - En consultation de maintien dans l'emploi...

## **JOUR 2**

### **9H-12H30**

- Présentation des trames travaillées la veille en petits groupes à l'ensemble du groupe, commentaires et apports des formateurs
- *Pause*
- Présentation de modèles de grilles d'entretiens infirmiers

### **14H-17H30**

- Notions de communication en entretien
- A partir de situations de consultations infirmières vécues et de situations d'échanges infirmier/médecin du travail les participants construisent des jeux de rôles. Ce travail s'appuie sur les trames présentées le matin.
- *Pause*
- Les jeux de rôles sont joués, observés et commentés

## **JOUR 3**

### **9H-12H30**

- Approfondissement de la pratique des consultations infirmières (les déterminants de la Santé, le repérage des risques professionnels et des moyens de prévention existants, sensibilisation et changements de comportements)

### **14H-17H30**

- A partir d'articles de bibliographie, échanges entre pairs sur les pratiques professionnelles en santé au travail (en particulier, seront abordées les questions d'éthique)
- *Pause*
- Chaque participant rédige un ou plusieurs axes d'amélioration qu'il souhaite mettre en place
- Conclusion



## Radioprotection dans les établissements de santé

Dates	Publics concernés	Lieu de la formation	Montant des droits d'inscription
1 <sup>er</sup> , 2 et 3 décembre 2021	Infirmiers des SST Médecins du travail	Hôtel VOCO 79-81 Av. du Maine 75014 Paris	900 €

### Objectifs :

A l'issue du programme, les participants seront plus à l'aise pour suivre et gérer les risques chez les salariés exposés aux radiations ionisantes, c'est à dire :

- Définir les missions et les responsabilités des différents acteurs concernés, en particulier la position du médecin du travail par rapport à la personne compétente en radioprotection
- Respecter les nouveaux textes réglementaires et législatifs spécifiques
- Gérer les risques liés aux radiations ionisantes : irradiation, contamination
- Identifier les indicateurs de suivi
- Mettre en place des actions pertinentes dans les services de santé au travail pour améliorer le suivi et la gestion des risques liés aux radiations ionisantes

### Intervenants :

Dr JL. Marande (ANMTEPH, ancien expert ASN)

### Programme : 20h30

*Mercredi*

*9h00-12h30*

- Accueil et présentations :
  - *pré-test*
  - *recueil des attentes des participants*
- Rappels de la réglementation actualisée
- La radioprotection
- Le risque radiologique
- La radiobiologie
- Les moyens de radioprotection

*14h00-17h30*

- L'exposition externe
- L'exposition interne

*Jeudi*

*9h00-12h30*

- Le suivi de l'état de santé des travailleurs classés
- Les acteurs de la radioprotection / Le rôle du médecin du travail
- Les différents secteurs utilisant des RI

*14h00-17h30*

- Les différents secteurs utilisant des RI

*Vendredi*

*9h00-12h30*

- Étude de cas cliniques

*14h00-17h00*

- Étude des postes de travail
- Analyse des situations de travail / Modalités de suivi des salariés
- Correction et analyse des pré test et post test

## Analyser les ambiances de travail et détecter les risques professionnels associés

Dates	Publics concernés	Lieu de la formation	Montant des droits d'inscription
<b>8, 9 et 10 décembre 2021</b>	Infirmier des SST CPRP Assistant en santé au travail	Holiday Inn Paris Gare Montparnasse 79-81 Av. du Maine 75014 Paris	900 €

### Objectifs :

- Permettre aux participants de mieux comprendre les problématiques d'ambiance de travail :
- Disposer des connaissances générales permettant d'intégrer les ambiances de travail à l'entretien infirmier
- Connaître et exploiter les textes applicables aux ambiances de travail
- Comprendre les principes de base applicables aux diverses ambiances de travail
- Connaître les principaux effets sur la santé des ambiances de travaux hors norme
- Maîtriser les bases de la métrologie applicable aux ambiances de travail
- Manipuler les appareils de métrologie, déterminer une campagne de mesure et exploiter des résultats.

### Intervenants :

M. M. Juan, Ingénieur et technicien HSCT (APHP Paris), Dr C. Peyrethon, MTPH (GH NORD ESSONNE)

**Moyens pédagogiques :** Etudes et résolution de cas, apports théoriques, ateliers pratiques (Groupe de 4).

En fin de formation chaque participant recevra : Le livret de formation. Formulaires de relevés métrologique et d'exploitation des résultats

**Programme :** 17 heures

<i>Mercredi</i>	<p><b>9h-12h30 / 14h-17h30</b></p> <p>Présentation de la session et attentes des participants Définition légale des ambiances de travail</p> <p><b>Le bruit professionnel</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les textes</li> <li>• Les principes de base</li> <li>• Les effets sur la santé</li> <li>• Les références normatives</li> <li>• Les éléments d'analyse</li> <li>• Les bases de la métrologie</li> </ul>
-----------------	---

### **Les Ambiance thermiques**

- Les textes
- Les principes de base
- Les effets sur la santé
- Les références normatives
- Les éléments d'analyse
- Les bases de la métrologie

*Jeudi*

**9h-12h30 / 14h-17h30**

Bilan première journée

### **Les ambiances lumineuses**

- Les textes
- Les principes de base
- Les effets sur la santé
- Les références normatives
- Les éléments d'analyse
- Les bases de la métrologie

### **La ventilation des locaux**

- Les textes
- Les principes de base
- Les effets sur la santé
- Les références normatives
- Les éléments d'analyse
- Les bases de la métrologie

*Vendredi*

**9h-12h30**

### **Métrologies (TP 3 Heures par groupe de 4)**

Découverte de l'appareillage de base, ses fonctions. Préparer réaliser et exploiter une mesure

Bilan de fin de session

## Fiche de pré-inscription Formations 2021

Nom ..... Prénom .....

Fonction .....

Hôpital ou Service Inter-Entreprise .....

Adresse.....

.....

Tél ..... Email.....

### FORMATIONS

#### 57<sup>èmes</sup> Journées de formation de l'ANMTEPH

23 et 24 septembre 2021 .....

#### Formation des infirmiers des services de santé au travail

**Module 1** : 24, 25 et 26 mars 2021 .....

**Module 2** : 6, 7 et 8 octobre 2021 .....

#### L'ergonomie hospitalière

2, 3 et 4 juin 2021.....

#### Formation des secrétaires des services de santé au travail des établissements de santé

16, 17 et 18 juin 2021.....

#### Pathologies psychiatriques et travail (DPC)

23, 24 et 25 juin 2021.....

#### Entretiens infirmiers

17, 18 et 19 novembre 2021 .....

#### Radioprotection dans les établissements de santé

1, 2 et 3 décembre 2021 .....

#### Analyser les ambiances de travail et détecter les risques professionnels associés

8, 9 et 10 décembre 2021 .....

**Adresser votre fiche de pré-inscription à :**

ANMTEPH – 13 rue Henri de Guénégaud – 77410 Fresnes-sur-Marne

Tél : 06 99 38 07 04 – [secretariat@anmteph.fr](mailto:secretariat@anmteph.fr)



# **ANMTEPH**

Association Nationale de Médecine du Travail  
et d'Ergonomie du Personnel des Hôpitaux

**Association Loi 1901**

**N° SIRET 352 084 255 000 61 - Code APE : 8559B**

**Organisme de Formation enregistré**

**sous le numéro 76 66 02030 66**

**auprès de la DIRECCTE**

**ODPC enregistré sous le N° 1261**

**Id. Datadock : 0033619**

---

[www.anmteph.fr](http://www.anmteph.fr)

Secrétariat : [secretariat@anmteph.fr](mailto:secretariat@anmteph.fr)

13 rue Henri de Guénégaud

77410 Fresnes-sur-Marne

06 99 38 07 04

